

SEANCE DU 07 AVRIL 2021

L'an deux mil vingt-et-un et le mercredi sept avril, à dix-neuf heures, les membres du Conseil municipal de la commune de Rigny-Ussé légalement convoqués le 02/04/2021 se sont réunis à la salle des fêtes, en séance ordinaire et publique, sous la présidence du Maire, M. Jean-Jacques GAZAVE.

Présents : Jean-Jacques GAZAVE, Jean-Marie KUZIOR, Jérôme COTRET, Fabienne LENHOF, Carole JEUDI, Thérèse CHMIELARSKI, Laëtitia DESBOIS, Jean-Jacques PANTIGNY, Philippe PELLERIN, Roger JOUANNEAU, Michel ROLLAND, Edith NAVION, Jean-Michel MORISOT, Denis SALLÉ.

Secrétaire de séance : Carole JEUDI.

Vu la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire qui a rétabli certains dispositifs dérogatoires relatifs à l'organisation des organes délibérants des collectivités territoriales ;

Vu la circulaire du 16 novembre 2020 ;

Vu l'article L.2121-18 du CGCT ;

Considérant l'impossibilité matérielle et technique de retransmettre les débats en direct ;

M. le Maire propose au Conseil municipal de se réunir à huis clos. Le Conseil municipal accepte à l'unanimité.

Le quorum est atteint, M. le Maire ouvre la séance.

Le procès-verbal de la séance du 15/02/2021 est lu et approuvé à l'unanimité.

Délibérations :

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- APPROUVE le compte de gestion 2020 dressé par le receveur
- ARRETE le compte administratif 2020
- APPROUVE l'affectation du résultat
- APPROUVE le budget primitif qui s'équilibre à 698 950.22 euros pour la section de fonctionnement et 654 014.23 euros pour la section d'investissement
- VOTE le maintien des taux des taxes locales tels qu'en 2020
- SE PRONONCE CONTRE la prise de compétence « PLUi » et « mobilité » par la CCTVI
- SUPPRIME le poste de rédacteur
- PREVOIT la location d'un terminal de paiement par carte bancaire pour le camping municipal, la mise à disposition de matériel de laverie et FIXE le montant des cautions pour prêt de matériel

Informations et questions diverses

- Distribution supplémentaire des sacs jaunes les 15 et 22 mai 2021, de 9h à 12h.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire lève la séance à 22h25.

Affiché le 12/04/2021 Transmis à la préfecture le 12/04/2021
